

بموت بامعيّة

RECHERCHES UNIVERSITAIRES
ACADEMIC RESEARCH

العدد 12 - ديسمبر 2017

مجلة في الآداب والعلوم الإنسانية

كلية الآداب والعلوم الإنسانية بصفاقس

جامعة صفاقس

الجمهورية التونسية

المدير المسؤول :

محمد بن محمد الخبو



بموت بامعيّة

*

مجلة كلية الآداب والعلوم الإنسانية بصفاقس

*

العدد 12 - ديسمبر 2017

بموت بامعيّة

RECHERCHES UNIVERSITAIRES
ACADEMIC RESEARCH

N°12 - Décembre 2017

Revue de littérature et sciences humaines

Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax

Université de Sfax

République Tunisienne

Directeur responsable:

Mohamed Ben Mohamed KHABOU



بموت جامعة

RECHERCHES UNIVERSITAIRES
ACADEMIC RESEARCH

كلية الآداب والعلوم الإنسانية بصفاء

بموت بامعيت

دورية تصدر عن كلية الآداب والعلوم الإنسانية بصفاقس

العدد 12 - ديسمبر 2017

ISSN: 1737-1007

المدير المسؤول:

محمد بن محمد الخبو

رئيس هيئة التحرير:

منير التركي

أعضاء هيئة التحرير:

عقيلة السلامي البقلوطي، محمد بن عياد، محمد بن محمد الخبو،
مصطفى الطرابلسي، فتحي الرقيق، محمد الجري، منير التركي

الاتصال:

العنوان البريدي: صندوق بريد 11.68 صفاقس 3000 تونس

الهاتف: (+ 216)74670557 / (+ 216)74670558

الفاكس: (+ 216) 74670540

الموقع الإلكتروني: www.flshs.rnu.tn

نشر وتوزيع:

دار محمد علي للنشر - تونس

العنوان: نهج محمد الشعبوني - عمارة زرقاء اليمامة - 3027 صفاقس

الإيداع القانوني: ديسمبر 2017

شكر

تشكر «إدارة بحوث جامعية» جزيل الشكر الأمانة الكين أسعموا في
تحكيم الأعمال العلمية بالنسبة إلى العدد 12 وهمز

محي الكين حمدي

بسام الجمل

حافظ قويعه

علي صالح مولوي

محمد بوقلال

خالد السويح

محمد الشيباني

منير قيراه

منير التركي

آمنة بن عروي

سالم الكافش

فرنسين تينسا

محمد بن محمد الخبو

إلى الصغير أولاد أحمد صوتاً حراً إلى كلمات بلسمه

Ambroisie

Mots/ Mets/ Maux/ Mie/ Mue

عبد المجيد العيادي

Loin des lumières de la ville loin des feux de la rampe, loin de la foule déchaînée, j'ai grandi dans le giron des livres, bercé par le froissement soyeux des pages, enivré par l'odeur empoussiérée de l'encre, enivré, gorgé, gavé, abreuvé du suc des mots ; mes nuits constellées et illuminées par un panthéon de littéraire universelle, mes jours émaillés de piliers vivants d'œuvres. Pétri dans le mets des mots, malaxé par la glaise et la chair des mots ; caressé par l'écume, la lisière des mots mariné dans l'âme des mots, veillé par leur crête.

Trituré dans la levure des mots, encensé par l'écume des mots, oint par leurs sens, les mots constituaient mon pain quotidien ma substance favorite, les mots me servent à prendre le large, à larguer les amarres, à amerrir sans amertume, à lever l'ancre, tangage et roulis ; houle des mots, savoureux, exquis, fondant dans la bouche.

Plaisir renouvelé, incandescent, inextinguible, à l'orée du sens, dans l'abîme des sens, ... le tourbillon des sens foisonnement, enfèvrement, embrasement des sens, dérèglement, affolement ; orgie des sens.

Étreint par Déméter, cirées, sous le regard bienveillant de la tour de Babel.

C'est la sève des mots, leur sorcellerie, leur brûlure et leur faste toujours recommencé leur danse sauvage autour d'une idée à la fois éperdue et sacrée de l'homme et de la femme.

Ces mots sont assez juteux pour nous faire saliver, assez spirituels pour nous faire méditer.

Un carnaval de pulsions. Vapeur et fermentation des sens.

Maquis de scènes sensorielles, tremblements intimes. Emois, pamoisons.

Littérature : art du fragment de soi mêlant sensibilité et élégance. Souplesse et fluidité dans la capture et l'éclat des mots, souvenirs tressés du passé et du présent forment un labyrinthe.

Lire est une expérience sensorielle. Des sens en éveil, les goûts multipliés, le lecteur plonge dans l'aventure romanesque où se mêlent désirs, pensées, rêveries, rencontres, échappées.

La littérature s'ouvre à l'échange des cinq sens, à l'écoute des toiles, au toucher de la langue, au respire de la voix. Alchimie des mots et des sens.

Les quatre saisons de la littérature : Sonate d'automne (andante), adagio de l'hiver, allégo du printemps et glissando de l'été en pente douce.

Entrelacé. Interstices. Floraison. Florilège. Florale. Lucioles. Phalènes. Efflorescence. Gerbes d'étincelles.

Pluie d'étoiles. Arôme et saveur des mots.

Sous la toiture des mots, sous le roule des mots, sous leur dôme, dans la cathédrale des mots, j'ai vécu à l'ombre des : Dionysos, dans les jardins d'Épicure.

Je m'écris avec les mots des autres

Lecture/ écriture : L'écriture.

Sanctuaire - Sacerdoce

« Une rose est sans pourquoi. Elle fleurit parce qu'elle fleurit ».

- Mortureux, Marie - Françoise (1997), « *La Lexicologie entre Langue et discours* », Campus Linguistique, Sedes, Paris.
- Peytard, Jean (1964 - 1), « *Motivation et préfixation : remarques sur les mots construits avec l'élément «télé»* », in Cahiers de Lexicologie, publiés par Bernard Quémada, Didier - Larousse, Paris.
- Picoche, Jacqueline et Marchello - Nizia, Christiane (1989), « *Histoire de la Langue Française* », Nathan, Paris.
- Riegel Martin, Pellat Jean Christophe et Rioul René (1994), « *Grammaire Méthodique du Français* », Puf, Paris.
- Rey, Alain (1977), « *Le Lexique : Images et modèles du dictionnaire à la lexicologie* », Armand Colin, Paris.
- Rey, Alain, (1992), in la préface du dictionnaire « *Le Robert, Dictionnaire Historique de La Langue Française* », Le Robert, Paris.
- Walter, Henriette (1997), « *L'Aventure des Mots Français venus d'ailleurs* », Robert Laffont, Paris.

- Télévision Française :

- France 2, *Envoyé Spécial*, France 2 du 25 Novembre 2010.
- Hagège, Claude (13 avril 1994), in dossier télévisé diffusé sur France3 intitulé « *Le choix des Mots* ». Paris, (internet).

Dictionnaires :

- « *Dictionnaire Historique de La Langue Française, Le Robert* », sous la direction d'Alain Rey, 2 Tomes (1992), Paris.
- « *Dictionnaire Illustré Latin - français* », Félix Gaffiot (1934), Hachette, Paris.
- « *Dictionnaire du Français Contemporain (DFC)* », (1971), Larousse, Paris.
- « *Dictionnaire Petit Robert, Dictionnaire de la Langue Française 1, Le Robert* » (1989), Paris.
- « *Dictionnaire de Linguistique* », Jean Dubois & Mathée Giacomo, Louis Guespin, Christiane Marcellesi, Jean Baptiste Marcellesi et Jean Pierre Mével (1973), Larousse. Paris.
- « *Nouveau Dictionnaire Étymologique et Historique* », Albert Dauzat, Jean Dubois et Henri Mitterand (1971), Larousse. Paris.
- « *Encyclopédie ou Dictionnaire Raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers* », Denis Diderot et Jean D'Alembert (entre 1751 et 1752), volume 17, consulté sur internet, Google.
- « *The Concise Oxford French Dictionary, french - english, english - french* », H. Ferrar, J.A. Hutchinson et J. - D. Biard (1993), Clarendon Press. Oxford.

Références

- Apothéloz, Denis (2002), «*La construction du Lexique : principes de morphologie dérivationnelle*», Éditions Ophyrus, Paris.
- Bally, Charles (1951), «*Traité de Stylistique Française*», Volume I, Troisième édition, Klincksieck, Paris.
- Branca - Rosoff, Sonia (1998), «*Le mot comme notion hétérogène, Linguistique, Histoire, Discours*», revue Langue et Langage, numéro7.
- Chaurand, Jacques (1977) «*Introduction à l'Histoire du Vocabulaire Français, Chapitre 4, L'élaboration des données actuelles : Mots empruntés et mots construits* », Bordas, Paris.
- Dauzat, Albert (1939), «*Tableau de la Langue Française* », Payot. Paris.
- De Saussure, Ferdinand (1978), «*Cours de Linguistique Générale* », Payot, Paris.
- Dubois, Jean et Claude (1971), «*Introduction à la lexicographie le dictionnaire, Langue et Langage* », Larousse.
- Grévisse, Maurice (1969), «*Le Bon Usage, Grammaire Française avec des Remarques sur la Langue Française d'Aujourd'hui* ». Neuvième édition revue ; Duculot, Belgique.
- Guilbert, Louis (1964 - 1) «*Les Antonymes* », in Cahiers de Lexicologie, publiés par Bernard Quémada, Didier - Larousse, Paris.
- Guiraud, Pierre (1971), «*Les Mots Étrangers*», Collections, *Que Sais-je?*, PUF.
- Guiraud, Pierre (1975), «*La Sémantique*», Collections, *Que Sais-je?*, PUF.
- Guiraud, Pierre (1978), «*Le Français Populaire*», Collections *Que Sais-je?*, PUF.
- Guiraud, Pierre (1968), «*Les Mots Savants*», Collections *Que Sais-je?*, PUF.
- Hagège, Claude (13avril 1994), in dossier télévisé diffusé sur France3 intitulé «*Le choix des Mots* », Paris, (internet).
- Kortas, Jean (2009), «*Les Hybrides lexicaux en français contemporains* », Revue Meta : Journal des traducteurs, Volume 54, numéro 3, Septembre, p ; 533 - 550. Pologne.
- Marchello - Nizia, Christiane, (1999), «*Le Français en diachronie : douze siècles d'évolution* », OPHRYS.
- Martinet, André (1970), «*Eléments de Linguistique Générale*». Armand Colin, Paris.
- Mitterand, Henri (1968), «*Les Mots Français*», Collections *Que Sais-je?*, PUF.
- Molinet, Emmanuel (2006), «*L'hybridation : un processus décisif dans le champ des arts plastiques* », Le Portique, Revue de philosophie et de sciences humaines, Février, Varia, Recherches.

que par les mots. Les mots voyagent d'un pays à un autre, d'une région à une autre et la vie de l'homme renforce cet apport hybride.

Divers procédés tendent à la création de mots hybrides. Pouvait-on se passer de l'emprunt ? Claude Hagège dans un dossier télévisé sur France3 intitulé *Le choix des mots* du 13 avril 1994 répond à cette question ainsi : « Le français comme les autres langues vit d'emprunts, c'est une question de dosage. Concernant les emprunts anglais, il répond à la question suivante : « Les emprunts, signe de vitalité » ? Oui... en ce qui concerne le français, le processus d'hybridation n'est pas atteint... La loi ne poursuit que l'excès et non pas, semble-t-il, l'ouverture à la vie qu'elle emprunte ». Claude Hagège défend l'utilisation de la langue française en affirmant que « La langue comme un des patrimoines culturels est l'objet d'une entreprise de défense ». Nous dirons dans ce sens que les mots ont des « racines » mais aussi des « ailes », lesquelles de leurs pointes hybrides gravent l'histoire dans les mémoires.

liée au caractère du monstrueux, posant ainsi en prémisse un rapport, une proximité entre la figure et la forme. Ce d'autant plus qu'une corrélation à ce sujet apparaît aussi entre l'hybride et le monstre, lequel justement désigne l'hybride, particulièrement avant l'époque moderne ».

Charles Bally (1951) emploie le terme *monstre* pour désigner un mot auquel un suffixe ajouté par analogie donne un mot nouveau non existant dans la langue. *Le monstre* qualifie la dérivation inappropriée *jauneur* réalisée à partir de l'adjectif de couleur jaune : « ... mais si l'on imagine que *jaune* est accompagné d'un substantif **jauneur*, on crée analogiquement ; on donne le jour à un monstre, le mot *jauneur* n'existant pas en français » (p. 41). Bally (1951) renonce à cet instinct analogique qui permet de créer des mots nouveaux inexistantes, et à ce propos, il qualifie ce recours de « *barbarisme* ». Donc est *monstre*, est *barbare* tout ce qui est étranger à la norme, tout ce qui complexe, tout ce qui est outrage. Molinet affirme que « la figure de l'hybride, cet être monstrueux, incarne en effet en premier lieu un être anormal, car hors du réel. Cette figure va être intégrée à des compositions de plus en plus disparates, prenant un autre visage. Le monstre devient un autre monstre, d'autant plus monstrueux que la composition accentue désormais l'anormalité de l'image. La figure apparaît, elle intègre la forme, la forme impose en elle-même le processus, le processus tout comme la figure porte l'anomalie, l'imperfection, l'impureté, la décadence, l'excès ». Nous pouvons en dire de même pour les mots.

Conclusion

Différents processus sont à l'origine de l'hybridité des mots. L'emprunt, le calque, la formation de doublets, la composition, la dérivation, l'analogie et autres ne sont que des moyens de créativité lexicale. On crée des « monstres ». Molinet affirme que « le monstre devient un autre monstre », nous dirons que dans l'hybride, il y a certainement « le monstre du monstre », une expression à double portée décrivant la monstruosité en elle-même, c'est-à-dire la qualification du monstre, mais aussi la génération, la naissance d'un monstre B à partir d'un monstre A. La monstruosité lexicale ne peut être que le produit de la création humaine. Les relations humaines ne se fondent et n'existent

peuvent être appelés composés puisque nous avons *thermo* (grec, *thermos*, chaud) et *stat* (grec, *statos*, stable). Mais les mots, comme *télé* qui peuvent s'adjoindre librement à d'autres mots ou monèmes ou synthèmes selon Martinet, doivent être considérés comme des affixes: «on pourrait peut-être parler, dans le cas où l'on forme un nouveau synthème, de «recomposition» à partir d'éléments dégagés par analyse » (p.134). Le synthème est pour Martinet: « le complexe formé par les monèmes constitutifs du composé ou du dérivé » (p.134).

Guiraud (1968) définit la formation des mots savants par dérivation ainsi: «La dérivation consiste à combiner des racines et des affixes savants (grecs ou latins) pour former de vocables entièrement inédits et que les langues anciennes n'ont pas connus. À partir de ce moment - là se constitue un latin et un grec des savants, latin francisé ou français latinisé qui a sa vie propre» (p.33). Nous nous limitons à quelques exemples de dérivation cités par Guiraud: «*humeral, académicien, pléonasmique, initiatif*». Le même auteur mentionne aussi des combinaisons de « racines latines avec des affixes grecs: *sociologue*», « des racines grecques avec des affixes latins: *symbolisation* (gréco - latin) », des combinaisons de « radicaux indigènes avec des affixes latins ou grecs: *assassinat* ou des radicaux savants avec des affixes populaires: *dépraveur, aéreux* » (p.34). Ces derniers sont inusités en français moderne.

Ces combinaisons ont donné naissance à des créations de formes du type *phalanstère* appelées par Guiraud (1968) « les hybrides monstrueux » (p. 34). Sous l'entrée de *phalanstère*, *Le Petit Robert* mentionne une combinaison de «*phalange* (groupement) et de *monastère* (établissement où vivent des moines) » et donne la définition sémantique de ces deux mots regroupés ou contractés: «*communauté, association de travailleurs*». Ces créations par troncation de la fin du premier mot (par apocope) et de la fin du second mot (par aphérèse) relèvent de l'hybride. Nous citons aussi le mot *franglais*, une combinaison des mots *français* et *anglais* tronqués. Guiraud les appelle « hybrides monstrueux » parce qu'il s'agit de constituants amputés, coupés, difformes, analogues aux créations monstrueuses. Molinet définit l'art hybride comme un art «qui provient du croisement de plusieurs formes engendrant un nouvelle forme, nécessairement extraordinaire. Cette forme extraordinaire, l'hybride, est de surcroît

des hybrides du type *autoformation* (*auto* est grec avec une voyelle finale **o**), *multiforme* (*multi* est latin avec une voyelle finale **i**)». Mais Chaurand (1977) précise qu'il y a eu des mélanges au niveau de l'emploi de ces « voyelles de transition **o/i** » donnant par exemple d'une part *stratosphère* (couche de l'atmosphère) et *stratigraphie* (étude des roches), sphère du grec *sphaira* (sphère) et graphie du grec *graphia* (écrire).

2.3. Les monstres, les hybrides, des mots construits

En français moderne, le recours aux hybrides est très fréquent. Les mots peuvent être constitués de bases diverses : *omniprésident*, *omniembêtement*, *hyperministre* (des mots employés par le président Nicolas Sarkozy à la *télévision française*). Nous constatons que l'élément grec ne peut être employé de manière autonome. Devons - nous considérer cet élément comme préfixe?

Les éléments *télé* dans *télévision* et *auto* dans *automobile* peuvent être employés de manière indépendante dans le cas de l'abréviation ou de la troncation. Mais ces mêmes mots ne peuvent être employés de manière autonome dans les mots *téléphone* et *autoformation*. Le sens du radical change.

De ce fait, certains linguistes (Louis Guilbert, Jean Peytard, Jean Dubois, Alain Rey, Martinet) considèrent que les radicaux grecs et latins adjoints à « une base vulgarisée autonome » sont considérés plutôt comme des affixes. Ainsi pour Peytard (1964 - 1), le mot *télé* dans *télespectateur* « perd sa valeur sémantique originelle, « qui est de loin » et signifie « spectateur des émissions de télévision » (p.42). Peytard donne la conclusion suivante: « nous sommes au moment où le radical d'origine grecque prend statut de préfixe » (p.43). Le mot *télé* devient ainsi préfixe et s'adjoint librement à des bases autonomes donnant des mots construits, des mots dérivés : « *télécinéma*, appareil permettant la transmission d'un film cinématographique au moyen de la télévision » (p. 42). Cette forme de translation, de passage d'une catégorie base à une catégorie préfixe n'engendre - t - elle pas des mots hybrides ?

D'autre part, André Martinet (1970) considère que les mots formés de radicaux dont on peut reconnaître l'étymologie comme *thermostat*

langues de natures et d'origines différentes, de formes indigènes et de formes étrangères. Ces mots à deux têtes soudées, issues de deux langues différentes, sont dits HYBRIDES. Dans l'Encyclopédie ou Dictionnaire Raisonné des Sciences et des Arts, volume 17, élaboré par Denis Diderot et Jean D'Alembert, nous avons sous l'entrée *hibrides* : « C'est ainsi qu'on appelle les mots composés de diverses langues, tels que du grec et du latin, du grec et du français, du français et du latin, du latin et de l'anglais. *Hibride* signifie au propre animal né de deux animaux de différentes espèces, un mulet (hybride mâle de l'âne et de la jument). Il n'y a presque pas un seul idiome où l'on ne rencontre de ces sortes de monstres : les amateurs de la pureté les rejettent ; ont-ils raison ? Ont-ils tort ? Il me semble que c'est à l'harmonie à décider de cette question. S'il arrive qu'un composé de deux mots, l'un grec et l'autre latin, rende les idées aussi bien, et soit d'ailleurs plus doux à prononcer, et plus agréable à l'oreille qu'un mot composé de deux mots grecs ou de deux mots latins, pourquoi préférer celui-ci ? ».

Or Grévisse (1969) n'approuve pas l'emploi de certains mots hybrides: « Une formation maladroite jette dans notre vocabulaire nombre de mots hybrides, dans lesquels l'esthétique de la langue française ne trouve pas son compte » p. (72). Etiemble dans *Le Jargon des Sciences* in *Le Bon Usage*, sous la note 3 qualifie ce vocabulaire scientifique « d'abstrus » p. (72).

Effectivement, ces mots *hibrides* sont réellement compliqués. Pour les traduire, il est nécessaire de transgresser l'ordre compositionnel du syntagme et d'intervertir l'ordre des mots. Si nous reprenons *coxalgie*, douleur ou maladie de la hanche, nous constatons que le second élément du syntagme compositionnel savant *algie* (douleur ou maladie) devient premier ou tête en français lors de la traduction. Le complément du nom suit le nom en français.

Avec les mots hybrides, il y a rupture non seulement avec l'ordre mais aussi avec la norme de transition. Riegel, Pellat et Rioul (1994) affirment dans ce sens: « La plupart des termes scientifiques ou techniques sont formés d'éléments grecs et latins. On parle de composition savante, d'interfixation ou de recomposition » (p.549). Les mêmes auteurs citent le terme « génocide (géno -, du grec *genos*, « race » + *cide*, latin, de *caedere*, « tuer » et soulignent que « la voyelle de transition » est **o** en grec et **i** en latin. Ainsi nous avons aujourd'hui

avec les autres ou celle de l'enfant hybride dont les parents appartiennent à des pays différents, comme il est précisé dans le Robert ? Molinet (2006) représente ainsi l'hybride selon l'histoire, « être (souvent mi - homme mi animal), c'est-à-dire, figure et chose stupéfiantes dès les premières fresques représentées en Namibie... ». En analysant le processus de l'hybridité, Molinet montre qu'il y a figure et forme. La forme prend naissance à partir de la figure. La création se fait à partir d'un mélange de formes. Il y a ainsi transgression par rapport à la nature première, par rapport à l'ordre, à la normalité et donc nous sommes dans le désordre naturel.

2.2. L'ordre des moitiés

Si nous appliquons cela aux mots, nous constatons que la création de mots inattendus provoque le désordre. Ce désordre est d'abord marqué par la place des radicaux. Dans certains cas, les radicaux savants, grecs ou latins, peuvent être à la tête ou à la fin d'un groupe compositionnel. Mitterand (1968) cite « *pédicure* et *quadrupède* (latins), *graphologie* et *orthographe*, *logomachie* et *monologue* (grecs) » (p.57). Marie Françoise Mertureux (1997) définit ces bases non autonomes ou dépendantes ainsi: « Comme certaines figurent aussi bien en première qu'en seconde position (*graphologue/géographe*), on les appelle *infixes* et on a proposé le terme d'interfixation pour désigner ce mode de composition savante » (p.49). Le même auteur présente les composés savants plus haut: « Les composés savants, très nombreux non seulement en français mais dans toutes les langues romanes et même germaniques, sont, les uns empruntés directement au grec ou au latin, les autres, formés en français à partir de bases grecques ou latines, non autonomes en français. Par exemple, *géographie* ou *philosophie*, *misanthrope* et *philanthrope* sont empruntés, tandis que *phthisiologie* a été créé, de même que le vocabulaire de la médecine moderne dans son ensemble » (p.48). L'homme crée, donne ainsi naissance à des mots hybrides adaptés aux circonstances langagières et c'est pourquoi les bases non autonomes, « infixes » sont tantôt *tête* tantôt *extrémité*. De ce fait, par ce type de formation, il se produit un croisement entre les mots.

De même, les langues se croisent et produisent des mots imprévus, liés au hasard, des paires de mots soudés, composés, recomposés de

constituent des moitiés, des demi - mots reliés deux à deux appelés *hybrides* par beaucoup de linguistes. Ces mots soudés sont une forme de *composition* (grammaire traditionnelle), de *recomposition* pour André Martinet dans *Eléments de Linguistique Générale*, de *recomposés* pour Henri Mitterand dans *Les Mots Français*, d'*hybrides monstrueux* pour Guiraud dans *Les Mots Savants* et sont des *monstres* pour Walter dans *L'Aventure des Mots Français venus d'ailleurs*.

Pourquoi *hybrides*, *hybrides monstrueux* et pourquoi *monstres*? Henriette Walter (1997) justifie l'appellation *monstre* ainsi : « La concurrence entre les formes d'origine grecque et celles d'origine latine a parfois abouti à ce que les puristes appellent « des monstres », qui sont des mots à demi grecs et à demi latins, comme *automobile*, où *mobile* « qui se meut » est latin et *auto* « soi - même » est grec, ou comme *coxalgie* « douleur à la hanche », avec le latin *coxa* - « cuisse » et le grec - *algie* « douleur » (p.67).

2. 1. Le monstre, deux moitiés d'origine différente

Henriette Walter (id.) relève aussi des *hybrides sémantiques*, c'est-à-dire des composés grecs ayant leurs correspondants latins, appelés aussi "monstres", formés ainsi : « l'un sur des racines grecques et l'autre sur des racines latines », tels que « *héliotrope* (entièrement grec) et *tournesol* (entièrement latin), *monochrome* (entièrement grec) et *unicolore* (entièrement latin), *polymorphe* (entièrement grec) et *multiforme* (entièrement latin) » (id.). Ces termes groupés deux à deux ont le même sens. Nous nous posons des questions au sujet de cette appellation : « Les monstres ». Jean Kortas (2009) étudie « le mécanisme de naissance » des termes hybrides et précise que c'est Vaugelas qui a utilisé le terme *hybride* pour la première fois : « Le terme hybride dans son acception linguistique a été utilisé pour la première fois par Vaugelas (1647/1981/273) qui en soumettant à l'examen normatif les expressions *au préalable*, *préalablement*, fait la remarque suivante : «[...] ils [ces mots] avaient quelque chose de monstrueux en ce qu'ils étaient moitié latins et moitié français, quoiqu'en toutes les langues il y ait beaucoup de mots hybrides [...] ou métis [...]».

Le monstre, est-il en rapport avec la mythologie gréco-latine? Est-il en rapport avec les demi-dieux? Est-il en rapport avec la création bicéphale, celle de l'enfant à deux têtes, provoquant l'altérité

sources savantes, il est un hybride ; un mixte de deux systèmes linguistiques qui n'ont jamais été entièrement assimilés. Ce qui fait que nous parlons deux langues en particulier distinctes ; nous nous référons à deux séries de modèles et passons constamment de l'un à l'autre. Ainsi *liseur* renvoie à *liseuse*, mais *lecteur* à *lectrice*» (p. 24 - 25).

Ainsi l'hybridité d'une langue est en rapport avec la greffe. Selon Le Petit Robert, le mot *greffe* est défini ainsi : « Portion d'organisme prélevée sur un individu afin de l'implanter soit sur une autre partie du corps de celui - ci (autogreffe), soit sur le corps d'un autre individu de même espèce (homéogreffe) ». Cette intervention est pratiquée de manière similaire sur les mots.

De manière analogue à la science chirurgicale, le recours à une autre langue pour greffer, composer ou recomposer des mots génère des mots dits hybrides. L'hybridité affecte à la fois *la forme et le sens des mots*. *L'hybridité du sens* serait le passage d'un sens donné à une multiplicité de sens autres, qui donnent naissance à différentes *formes de mots*. Selon Emmanuel Molinet (2006), l'hybride correspond « à la formation d'un objet par l'action d'une multiplicité d'éléments qui, comme l'indique sa définition, crée, génère une nouvelle catégorie de formes, cette dimension dépassant largement celle de l'emprunt, de la combinatoire ou de la superposition pure et simple de techniques ou de pratiques ». L'hybride est une création disparate.

2. Les mots «monstres», une création hybride

Le Dictionnaire de Linguistique (1973) définit le terme *hybride* ainsi : «En grammaire traditionnelle, un mot hybride est un mot composé dont les constituants sont empruntés à des racines de langues différentes. Ainsi *automobile*, dont les racines sont l'une grecque (*autos* «de soi - même») et l'autre latine (*mobilis*, «qui peut se mouvoir », est un mot hybride ».

Dans la plupart des cas, à l'exception de *auto* et de *télé*, ces mots composés d'éléments grecs et latins ne sont pas autonomes, ils sont interdépendants puisqu'ils font corps avec un autre constituant : *hypertension*, *hypotension*, *polycopie* (grec et latin), *radiographie*, *bicéphale*, *homophonie*, (latin et grec). Ces éléments savants

du vocabulaire savant au vocabulaire populaire n'est pas reconnu par l'emprunteur de la langue. Il est difficile de déceler toutes les paires de mots comme *hôtel et hôpital*, *frêle et fragile*, appelés doublets, parce qu'ils ont le même étymon et qu'ils sont issus du même mot latin *hospitalem* pour les premiers, *fragilem* pour les seconds, mais avec des écarts de sens. Ces doublets sont produits par calque ou par reproduction de l'étymon. Il y a eu création de deux formes différentes, de jumeaux, de monstres à partir d'un mot unique et d'une origine particulière.

Le fonds primitif de l'emprunt est le latin, ou même le latin vulgaire qui évolue. Henri Mitterand (1968) note que « La langue vulgaire a commencé de s'enrichir de mots directement empruntés à la langue des clercs. Dans de nombreux cas, le mot d'emprunt, qui a conservé une forme très voisine de son étymon latin, double un mot primitif de même étymologie, mais qui est attesté plus tôt, et que son évolution étymologique a rendu méconnaissable. Ces *doublets* étymologiques ne sont pas pour autant des *doublets* phonétiques, ni sémantiques : la forme primitive est plus courte que la forme empruntée postérieurement (*hôtel - hôpital, parole - parabole, raide - rigide* » (p.18). N'est-on pas dans la formation hybride puisque nous avons des formes fragmentées, issues d'une même origine?

Henriette Walter (1997) relève aussi une série de mots, groupés deux par deux, qui ne paraissent pas être des doublets pour l'usager de la langue française alors qu'ils sont de même source. Nous relevons et étudions les paires de mots : *crédible et croyable* de *credere* (croire), *majeur et maire* de *major*, comparatif de *magnus*, (grand), *local et lieu* de *locus* (lieu commun), dont les premiers sont des formes savantes alors que les seconds sont des formes populaires. Ainsi donc, en français quand nous passons d'une forme savante à une forme populaire, la langue devient mixte, deux à deux, binaire. N'y a-t-il pas eu coordination de *doublets hétérogènes* reliés ou tressés par un même cordon ombilical engendrant des termes *de sens hybrides*?

Pierre Guiraud (1978) dit à ce sujet : « Le français savant - celui des sciences et des lettres est une science spéciale. Rameau fonctionnellement différencié de la langue héréditaire, il est d'autre part, la greffe d'un idiome étranger (le latin). Or, dans la mesure où le français cultivé s'est alimenté et continue à s'alimenter aux différentes

accidentels de créativité individuelle, mais de la compétence d'un usager du français actuel » (p.58). Nous pourrions dire qu'avec *le xénisme et le calque*, il y a hybridité par rapport à la parole, puisqu'il s'agit de propos individuels nécessitant un recours circonstancié, occasionnel par rapport à l'acte de parole alors que par l'emprunt, phénomène conventionnel, l'hybridité est en rapport avec la langue, car les emprunts peuvent être aussi croisés, peuvent provenir de vols indirects, transitoires, peuvent être d'arrivée composée, c'est-à-dire que le mot est emprunté à une langue X passe par une langue Y et donne un mot appartenant à une langue Z comme « *sorbet* », d'origine turque *chorbet* passé par l'italien *sorbetto*, et donnant *sorbet* en français. Le dictionnaire *Le Petit Robert*, dans l'entrée lexicale de *sorbet* donne nom masculin, 1553, italien *sorbetto*, du turc *chorbet*, arabe pour *chourba*, pour *charbât*, boisson ». Le mot *xénisme* vient lui-même du grec *xenos* et signifie *étranger*. Nous constatons bien que le voyage des mots d'un pays à un autre provoque l'hybridité des mots et de la langue. Nous voyons donc qu'avec les passages d'une langue à une autre, les mots se confrontent à des problèmes de barbarisme, c'est-à-dire empruntent des sens étrangers, et s'octroient d'autres sens qu'ils n'avaient pas. Ces croisements engendrent *l'hybridité du sens*.

Pour le mot *sorbet*, il y a évolution de sens et ainsi de « boisson à base de jus et de sucre », toujours selon *Le Petit Robert*, nous aboutissons à « glace légère, à base de liqueur et de jus de fruits ; de même pour *alcool de poudre*, nous passons selon le même dictionnaire à « liquide obtenu par distillation du vin (esprit - de - vin), eau de vie mais aussi à alcool méthylique utilisé comme combustible ». Dans le même sens, Jacques Chaurand (1977) affirme: « Au cours du passage d'une langue à une autre, le mot subit toujours une modification dans sa signification. Il ne retient en général qu'une partie de ses emplois... de toutes les manières, il occupe dans le système où il s'introduit une place nouvelle » (p.159). Il y a donc changement par rapport à l'identité première. Les mots empruntés s'installent ainsi dans la langue et sont finalement adoptés.

1. 2. Les doublets

L'évolution graphique et sémantique des mots empruntés ne sont pas perçus par les usagers habituels de la langue. De même, le passage

similaires. Dans le *Petit Robert*, nous avons sous l'entrée de *gauche* les expressions «mariage de la main gauche: union libre, concubinage», et «se lever du pied gauche: se lever du mauvais pied, être mal à son aise, de mauvaise humeur». Nous constatons qu'il y a eu une création d'expressions françaises hybrides sur le modèle latin par renversement ou changement de l'ordre des mots.

Chaurand (1977) affirme à ce sujet que « Le modèle imposé par les formations a seulement rendu, dans certains cas, un peu moins immédiates, un peu plus abstraites les transformations nécessaires, a obligé à changer l'ordre des éléments, et, souvent, à traduire tel ou tel de ces éléments par un équivalent plus général » (p.165).

Les journalistes utilisent surtout des expressions anglaises, citons «*funemployment*, traduit ainsi chômage plaisir», in *Envoyé Spécial, France 2* (25/ 11/ 2010). Cette traduction est ambiguë: chômage = plaisir ou chômage → plaisir? Mais il s'agit plutôt dans l'émission des plaisirs de la vie procurés par le temps libre partiel des chômeurs et chômeuses qui testent les emplois des autres (acteurs, chefs de produits, traiteurs à domicile...) tout en étant rémunérés.

Par le calque, on reproduit le sens originel de ces mots. Charles Bally (1951) affirme à ce sujet : « Quoi qu'il en soit, le calque produit, quand on y regarde de près l'impression d'une véritable contrefaçon linguistique ; à ce point de vue et à tous égards, les calques ne valent ni plus ni moins que les emprunts et méritent tout autant (ou tout aussi peu que ceux - ci) d'attirer les foudres du purisme : étude des origines et usage sont choses distinctes; l'emprunt et le calque, une fois admis par la langue, ne se distinguent plus du mot autochtone » (pp.50 - 51). Le calque est donc un moyen de reproduction hybride engendrant des expressions imitant ou mimant le sens des locutions étrangères. La traduction des idiomes est généralement personnelle : *label* en anglais, par exemple, peut donner en français *marque, étiquette, griffe*. La création des mots est en rapport avec des circonstances précises : on cherche, en particulier, une rentabilité de la communication qui doit être plus efficace. On veut aussi impressionner par ce phénomène de la création. Jacques Chaurand (1977) justifie cela par la capacité d'utilisation des usagers. Le même auteur cite Anne Zribi - Hertz (in *La créativité lexicale ...*, Le Français Moderne, 1973) affirmant que cela « prouve que leur fabrication relève non pas des phénomènes

et la dérivation des mots. Les mots sont créés par combinaison sur des formes étrangères ou par reproduction à l'identique de formes étrangères. L'hybridité est donc en rapport avec *la forme du mot*.

Intéressons-nous d'abord au calque. Pierre Guiraud (1968) définit *le calque* ainsi : « Le calque consiste à former des mots ou des expressions en combinant des formes indigènes sur un modèle étranger ; ainsi la transposition d'*auto - bahn* en *auto - route* est un calque qui, tout en préservant l'originalité phonétique et lexicale du français, y introduit une forme qui lui est syntaxiquement étrangère, car dans les composés, la règle est, dans notre langue, que le terme déterminant suive et non pas précède le terme déterminé. La Pléiade et le Classicisme ont introduit dans la langue des mots de ce type » (p.34).

Guiraud cite aussi des expressions comme *la chose publique* et *la gauche main* qui sont des calques empruntés à la langue latine. Examinons ces expressions. *La chose publique* est une traduction littérale de *res publica*. Quant à *la gauche main* (qui ne signifie pas *main* de la partie *gauche* du corps par rapport au *cœur*, d'où *gaucher*, qui utilise la *main gauche* par opposition à la *main droite*) est obtenue par calque sur *sinistra manus*, il y aurait eu calque par transposition synonymique, calque à partir de la synonymie. Examinons la définition historique du mot *gauche*. Selon *le Nouveau Dictionnaire Étymologique et Historique*, *gauche* : « 1471, adjectif verbal de *gauchir*, de travers ». D'après *Le Robert Dictionnaire Historique de Langue Française* ; « 1181, une altération de *ganchir*, *guenchir*, "faire des détours".... *Gauche* remplace *senestre* au XVe siècle », qui est issu du latin *sinister* signifiant *funeste*, *mal*, *de travers*, *maladroit*. Selon *Le Robert Dictionnaire Historique de Langue Française* est « *gauche* », ce qui présente « une déviation », ce qui est « de travers » et ce même mot s'emploie pour désigner « des personnes maladroites ». Historiquement, le sens de ce mot est négatif. Ainsi dans le dictionnaire Latin - Français de Gaffiot, nous avons « *sinistra manus*; la main gauche [faite pour le vol] ». De ce fait, nous pourrions dire qu'il y a eu recours à un synonyme de *senestre* pour aboutir à *la gauche main*. Les composés latins, grecs sont difficilement transposables en français puisque l'ordre des mots ne correspond pas. En français moderne, l'adjectif *gauche* est aussi postposé au nom dans d'autres contextes

1. Les processus de reproduction de formes hybrides

Dans l'usage courant, le locuteur ne perçoit pas les mots selon leur origine, selon leur source, ils les adoptent à bon escient dans un but bien déterminé : communiquer avec autrui, faire passer le message, établir une jonction avec l'autre.

Ainsi l'utilisateur ne se demande pas comment le mot a pris source, comment il a été formé, comment il a évolué. Son intérêt n'est pas porté sur la création du mot mais sur l'utilisation du mot dans le discours. Se pose-t-il des questions sur ces quelques exemples: *bicyclette*, *homicide*, *génocide*, *télévision*, *autoformation*, *multifonction*, *taxidermie*, *antibrouillard*? Il utilise aussi des mots étrangers comme *forcing*, *aquagym*, *billet open* qu'il acquiert de jour en jour par des voies diverses, radio, télévision, journaux, mass-médias, des mots aussi qui sont empruntés à la science, à l'informatique, à la culture, aux arts...

Ces mots que nous utilisons appartiennent à différentes langues, ils constituent un mixage d'éléments composites très complexes. Ces mots sont dits hybrides. Comment-ont-ils été formés? Comment ont-ils été créés? S'agit-il uniquement des mots appartenant à deux langues différentes, à savoir le grec et le latin ou alors à d'autres aussi? Comment emprunte-t-on des mots qu'on ne rend plus et qui deviennent nôtres. Quels en sont les résultats au niveau du parler quotidien? La langue s'en affecte-t-elle? Devient-elle, elle aussi, hybride? Scientifiquement, la différence de polarité nous mène à l'hybridité des parties du discours. Comment aboutit-on à l'hybridité du mot? Quels sont les processus qui mènent à l'hybridité du mot? Il est évident que ce travail nous amène à nous poser des questions sur l'histoire du mot, sur le problème du mot mais aussi sur les interactions socioculturelles qui permettent la création de mots nouveaux.

1. 1. Le Calque

La forme et le sens du mot évoluent et varient. Ces déformations et ces altérations sont dues à la francisation des mots. Parmi les phénomènes qui provoquent la francisation des mots, nous avons non seulement l'emprunt mais aussi le calque des expressions étrangères, le calque ou reproduction de l'étymon, la composition ou recomposition

تنبتق الكلمات من معينها وتترحل من بلد إلى آخر لتستعار ولا تستردّ أبداً. تستقر الكلمات في اللغة وتتداخل مع أخرى. وتستحيل إلى كلمات هجان معنى وشكل، ح-يث تتناسل استنساخاً في لغات أخرى، في هيئة أزواج متجانسة، من قبيل ما نقول في اللسان الفرنسي. (hôtel, hôpital).

هذه الكلمات الهجان التي يخلقها البعض والبعض الآخر والمنسوجة قياساً على أشكال أخرى تنتج مخلوقات عجيبة

وتستحيل بدورها مخلوقات عجيبة تتخلق من خلالها كائنات أخرى ثم تلجمها.

غير أنّ الكلمات يستحيل إجماعها حين يكون التاريخ والجغرافيا حاضرين الآن وهنا في الدورة وحيث نم إعادة صياغة الكلمات.

Les définitions lexicographiques du mot « hybride » sont complexes. Elles présentent le terme sous différents aspects : origine, forme, composition, mélange, différence et même violence.

Examinons l'origine du terme *hybride*. Dans *Le Robert Dictionnaire Historique de Langue Française*, sous l'entrée de *hybride*, nous avons la définition lexicographique suivante: « *Hybride* : adjectif et nom masculin est un mot emprunté au latin classique *ibrida* «bâtard, de sang mêlé» et spécialement «produit du sanglier et de la truie», devenu *hybrida* par rapprochement avec le grec «excès». *Hybride* signifie qui provient de deux espèces différentes, et aujourd'hui en biologie "de deux espèces ou de deux variétés différentes"... Dès le XX^e s, l'adjectif s'utilise (1647, *ibride*) dans *mots hybrides* pour parler de mots formés d'éléments issus de deux langues différentes, notamment latin et grec...». Selon le *Nouveau Dictionnaire Étymologique et Historique*, le mot *hybride* date de « 1596, du latin *hibrida*, «de sang mêlé», altéré en *hybrida*, sous l'influence du grec *hubris*, violence ». Quant au *Dictionnaire Latin - Français* de Félix Gaffiot, le terme latin *hybrida* désigne d'abord «le croisement d'une truie et d'un sanglier » et aussi «l'enfant de parents de divers pays ou de diverses conditions». Cette présentation historique et lexicographique va nous mener à parler du *mot hybride* en français.